QUINZIEME ANNEE — N° 459 — On s'abonne au Bureau du Journal ; 17 RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 16 FEVRIER 1918.

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Houteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.

Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

L'EDUCATION DE L'ADOLESCENCE

La Coéducation

Cet article est le second de la série sur l'Education de l'Adolescence qui a été ouverte par une étude sur l'Education sexuelle de Mme de Witt-Schlumberger.

L'Education en commun des deux sexes existe en fait dans les écoles maternelles où elle est la règle ; dans un grand nombre d'écoles de village et de hameaux où l'école est mixte sous la direction d'une institutrice, conformément à la loi, ou d'un instituteur, par suite de l'intervention des maires ou des municipalités.

Elle se généralise dans l'enseignement supérieur à mesure que les grandes écoles s'ouvrent aux femmes : Sorbonne, Collège de France, Hautes Etudes, etc.

Nous pouvons déjà juger dans une certaine mesure de ses effets, et prévoir les résultats qu'on pourrait attendre de sa généralisation.

Tout d'abord, à l'âge des enfants de l'école maternelle encore tous des bébés, les petits frères et sœurs, les avantages sont réels et les inconvénients nuls ; c'est une famille un peu nombreuse et par suite obligée à un peu plus de discipline ; les petits garçons deviennent bientôt les protecteurs des petites filles, s'apprennent à être polis et moins brusques dans leurs manières ; les petites filles sont très heureuses de se sentir des défenseurs, de bons petits camarades et les amitiés qui en résultent sont vraiment fraternelles, souvent touchantes, souvent fidèles, et sans aucune arrière-pensée.

Les petits garçonnets de 7 à 13 ans sont encore très enfants, très naïfs ; mais ils ont besoin de mouvement, ils deviennent turbulents, taquins, ils sont pris de leur force naissante et raillent les « peurs » des filles qu'ils exploitent avec malice. Mais qu'il s'agisse d'une école mixte ou de deux écoles séparées et voisines, les inconvénients sont les mêmes : taquineries à la sortie, boules de neige ou boulettes de papier jetées sur les fillettes apeurées, grimaces, parfois bousculades ; tout cela n'est pas très grave, et il serait plus facile à un maître ou à une maîtresse qui saurait y prendre, d'empêcher les brutalités des petits garçons ou les malices sournoises des petites filles s'ils les avaient à la fois sous la main. Ce n'est pas en se fuyant qu'ils se connaîtront et s'apprécieront, le petit garçon de cet âge généralement plus porté au jeu qu'au travail intellectuel, peut prendre certain respect de la petite fille, qui à ce moment le devance rapidement dans l'étude parce qu'elle est plus attentive et aussi plus intuitive. Les dangers maintes fois signalés des écoles mixtes me paraissent provenir de causes qui leur sont étrangères : l'une d'elles est le préjugé des familles ; si quelques familles dans un village déclarent ne pas envoyer « leur fille à cette école, si les petits garçons y vont », il se créé entre petits garçons et petites filles, une sorte d'atmosphère de défiance qui est très malsaine ; bien vite les imaginations trottent, et pour peu qu'un fait brutal vienne y jeter quelque lumière précoce, la bonne camaraderie n'est plus possible. Ce sont des préjugés également qui laissent la jeune fille ignorante de la vie alors que le jeune gamin, averti trop tôt, souvent d'une manière fausse par quelque camarade âgé, sans connaissance réelle et sérieuse, ne rêve plus que de singer l'homme, par le mauvais côté bien entendu. De là ces correspondances à la fois naïves et scandaleuses de jeunes, très jeunes Roméos et de non moins jeunes Juliettes, échangées dans un trou de mur et qui font frissonner les parents et les directeurs d'école ; mais le mur-moyen qui sépare les deux écoles est bien aussi efficace à les recéler que le bureau de table, où coude à coude, les yeux romanesques se passent la solution d'un problème ou leurs hésitations orthographiques.

Le danger signalé n'est guère sérieux pendant la durée de la scolarité obligatoire, c'est plutôt pendant la période suivante, de 13 à 16 ou 17 ans, qu'il peut donner des inquiétudes ; mais la proximité, la fréquentation ordinaire sous les yeux d'un maître ou d'une maîtresse attentive n'offrent-elles pas moins de prises à la tentation de faire que l'interdiction de toute communication. Les barrières d'internat par exemple, alternées avec la liberté absolue des jeux en commun, sports à la mode, réunions mondaines, surveillés de très loin par quelque domestique indifférent ou pervers, voyant le mal où il n'est pas et grossissant les cas, enseignant ainsi, nous pouvons même croire avec les meilleures intentions, ce que deux enfants imprudents n'auraient pas trouvé tout seuls. L'attrait du fruit défendu, comme de la connaissance défendue, est bien plus dangereux que la fréquentation en camarades d'études, sur le même banc d'école.

Cependant, dans l'état actuel de nos mœurs, c'est-à-dire tant que les mêmes préjugés existeront, il ne faut pas aller trop vite dans les réformes à ce sujet ; je vois que peu à peu les barrières tombent ; au début la présence d'institutrices dans les grandes écoles de garçons, elle semble naturelle aux familles qui, pendant leur adolescence ont dû fuir les lycées, collèges, écoles supérieures de garçons, se retrouveront peut-être avec leurs camarades d'école maternelle aux grandes écoles ; les deux bouts se rapprocheront sans doute peu à peu ; il ne faut rien forcer. Il en est de même aux ateliers, où malgré les très grandes difficultés qu'éprouvent encore les femmes à se faire respecter, celles qui le veulent sérieusement y parviennent en général. De l'école élémentaire à l'école professionnelle, ou aux écoles d'apprentissage, ou aux ateliers, il se passe peu de temps, et la séparation qui se fait est d'ordre technique ; il y aurait tout avantage à ce qu'elle ne soit pas autre.

Je crois donc que l'éducation commune peut être progressivement étendue aux classes primaires (classes primaires (classes primaires de lycées comme classes primaires d'école communales), en procédant par espèce, tenant compte des commodités de lieu, des besoins particuliers et aussi de l'état d'esprit des habitants ; ensuite, étendue aux classes supérieures en ouvrant largement la porte des grandes écoles, même de celles qui ont été fermées jusqu'ici, et progressivement aux classes supérieures des écoles moyenne, par exemple les jeunes filles qui se préparent aux grandes écoles, pourraient être admises dans les classes de philosophie des lycées de garçons ou à des cours spéciaux d'histoire, de mathématiques. De même l'éducation peut être commune dans les écoles professionnelles pour jeunes gens et jeunes filles destinés à la même profession (école commune d'hôtelier et d'hôtelière, de cuisinier, chef de cuisine ou cordon bleu, nous connaissons les supériorités de l'un et de l'autre sexe) ; de même encore l'horlogerie, la bijouterie, la peausserie, la ganterie, etc., emploient les uns et les autres et la séparation se fait selon les spécialités et non suivant les sexes, il y aurait avantage à en tenir compte aux écoles professionnelles et d'apprentissage.

Mais faut-il revenir sur certaines objections : la dissemblance des programmes, la dissemblance des aptitudes ; je crois que ces dissemblances sont plutôt créées pour maintenir la séparation que par nécessité. Il est bien quelques dissemblances de programme, mais elles sont très superficielles. Dans l'enseignement primaire elles se bornent à quelques détails plus ou moins précisés et à l'enseignement manuel différent dans les écoles de garçons et de filles. Les textes des examens sont analogues et gagneraient à être identiques. Dans l'enseignement secondaire les différences sont plus profondes, mais nous savons comment a été conçu le programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles ; parti des préjugés d'alors, convaincu que la jeune fille ne pouvait apprendre le latin et suivre la route classique, ses auteurs construit un programme moyen, bâtard, contre lequel s'insurge la génération actuelle. L'unification des programmes avec un remaniement et rajeunissement des deux enseignements me paraîtrait très profitables. Quant aux dissemblances d'aptitudes, elles sont réelles, mais assez différentes de ce qui a été conventionnellement admis. La petite fille plus intuitive, généralement plus attentive, plus méticuleuse dans le travail, arrive plus vite, mais le petit garçon après un développement assez lent, a un épanouissement plus complet, il rattrape sa petite camarade et généralement la dépasse. Il est généralement mieux doué pour les mathématiques (mais ceci n'est pas absolu) et pour la mécanique (ce qui pourrait bien être une question d'habitude). La jeune fille a besoin de beaucoup plus de précision qu'on ne croit ordinairement, elle paraît mieux douée pour les sciences psychologiques et ce qui s'y rattache. Il me semble que d'un échange plus fréquent d'idées, il ne pourrait ressortir rien que de favorable, l'un entraînant l'autre au début et le deuxième fournissant à la première, les notions non encore acquises ensuite ; l'un plus vif, l'autre plus réfléchi, l'ensemble pourrait être plus harmonieux.

Enfin, si les cours en commun d'adolescents et de jeunes gens devaient se généraliser, je crois que l'éducation sexuelle, faite avec toute la gravité, toute la délicatesse que comporte un pareil sujet, devrait être commencée de bonne heure, et que si le jeune homme y prenait le respect de la femme et le respect de soi-même, si la jeune fille y puisait l'espoir et le respect de la future maternité plutôt que le mirage du prince Charmant, la société ne s'en porterait que mieux et peut-être en résulterait-il des mariages plus nombreux, plus sains, et des familles plus harmonieuses.

Marguerite Berthet,
Professeur d'Ecole Normale.

LISEZ, FAITES LIRE

"La Française"

qui renseigne et défend les femmes

les aide à remplir leurs devoirs

et à obtenir leurs droits

Manifestation Nationale d'Union Sacrée

La manifestation que nous avons annoncée dans notre dernier numéro s'est accomplie grandiose et profondément émouvante. Aux sournoises habiletés de la propagande défaitiste elle a opposé la volonté déclarée de la nation. Si éloquents, si subtils que soient les orateurs de la paix blanche, on peut les défier de soulever jamais pour leur cause l'enthousiasme qui gonflait les cœurs, mouillait les yeux et faisait battre passionnément les mains de cinq mille personnes aux déclarations si simples et toutes les mêmes en des termes différents des partisans de la paix victorieuse. Après trois ans et demi de guerre, il suffit de rappeler la longue contrainte de 44 ans de paix armée, le crime de l'agression préparée et l'avenir menacé d'une pire opression et d'une pire attaque, si l'ennemi en garde les moyens, pour déchainer dans une foule la noble indignation, l'ardente et ferme résolution qui ont jeté en août 1914 l'âme entière de la France contre l'agresseur. Ce sont des démonstrations de ce genre qu'il faudrait pouvoir dresser partout, en province, en face des manœuvres de la propagande ennemie. Il faudrait, et ce ne serait pas impossible, qu'y soient, sinon tous présents, comme ici, mais tous représentés, le président de la République, le ministère, la Chambre, le Sénat, le corps diplomatique, l'Institut, l'Université et toutes les œuvres adhérentes à « L'Union des Grandes Associations Françaises ». Et comme ici, il faudrait que ces œuvres, les partis politiques, et le Gouvernement y proclament l'union réalisée entre eux et nécessaire entre tous les Français contre les partisans aveuglés ou intéressés des intérêts ennemis. Sur la parole défaitiste qui s'insinue il faut jeter l'éclat public de la parole patriotique.

M. Deschanel, président de la Chambre et président de l'Union, l'a déclaré éloquemment en rappelant que le 7 Mars dernier lorsque par une cérémonie semblable l'Union fut inaugurée il disait :

« Ceci n'est pas la manifestation d'un jour, c'est une campagne qui commence. »

Oh ! je sais bien, ce que peuvent dire les sceptiques :

« Il faut des actions et non point des paroles ! »

Mais, si l'on peut parler sans agir il est difficile d'agir sans parler. Un éminent Américain qui, dès la première heure, a embrassé avec ardeur la cause de la France, M. Whitney Warren, a fait cette remarque : « On ne reconnaîtra jamais assez d'influence de la parole et de la plume dans cette guerre où l'on attendait tout de la science et du muscle.

Ce que fut jusqu'ici cette campagne, M. Léon Robelin, délégué général de l'Union, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, l'a résumé en de belles pages. Des centaines de conférenciers délégués des œuvres ont parcouru la France pour y faire comprendre à tous les origines de la guerre, sa portée, ses conséquences, c'est-à-dire les raisons que les Alliés ont de la soutenir jusqu'au bout. M. Robelin a très délicatement et énergiquement loué la part que les femmes ont prise de toute manière à l'œuvre patriotique.

M. Paul Labbé, secrétaire général d'un puissant comité qui concourt à la même tâche que l'Union, en commun avec elle le plus souvent, « L'Effort de la France et de ses Alliés » présidé par M. Stephen Pichon, a rendu compte du travail de ce Comité. Il a annoncé comme une de ses tâches prochaines l'organisation d'une manifestation en faveur de l'Alsace-Lorraine, qui se produira par toute la France en même temps le premier Mars, anniversaire de la Protestation de Bordeaux. Nous reparlerons de ce projet à la fin de cet article afin que nos lectrices y puissent apporter leur concours.

Une longue ovation a salué en M. Ernest Lavisse l'historien et l'éducateur aimé et vénéré après la déclaration contre « une paix qui n'assurerait pas l'avenir » qu'il a faite au nom de « L'Union des Grandes Associations Françaises » dont il est avec M. Deschanel, le co-président. Pas une paix de cette sorte, a-t-il dit :

Tout ce que nous pourrions obtenir d'eux, s'ils n'étaient pas vaincus, serait le consentement à rétablir l'état d'avant la guerre ; il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus formule qui se traduit en langue familière par : « Mettons qu'il n'y a rien de fait, et embrassons-nous. »

Rien de fait ? Pardon ! Quelque chose a été fait : ce quelque chose est la guerre, cette guerre...

Et cette guerre, finirait par une absolution ? Un pareil scandale insulterait à la justice et à l'humanité. Mais laissons les grands mots ; pas de sentimentalité. « Keine Sentimentalität ». Consultons le bon sens, tout simplement.

Nous retournerions tranquillement à l'état d'avant-guerre ? Mais l'avant-guerre, c'est d'une part, la coalition des deux empires et leurs visées impérialistes et, d'autre part, des nationalités opprimées ou menacées de l'être, c'est le malaise perpétuel d'une atmosphère d'orage, l'attente quotidienne d'un mauvais coup de l'Allemagne, ou de l'Autriche. De cet état d'avant-guerre la guerre est sortie et nous consentirions à le rétablir, à le consolider, à le renforcer ? Voilà bien l'idée la plus absurde qu'on puisse imaginer Nous remettrions sous le joug allemand notre Lorraine et notre Alsace, pour jamais désespérées ? Quelle infamie !

Et puis, nous voulons que la paix ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des hommes. Pour épargner, pour interdire aux âges futurs les folies et les horreurs du passé, nous voulons essayer d'organiser les peuples en une société régie par certaines lois communes et, à cette société qui ne peut vivre qu'à condition que ses membres aient le respect de la foi jurée et le sens de l'humanité, nous donnerions pour statut initial la consécration des violences antérieurement faites au droit et l'absolution du plus grand des crimes commis contre l'humanité ?

Non ! Nous ne pouvons pas ! Nous ne pouvons pas ! Puisque cette paix ne serait pas la paix, rejetons la formule : ni vainqueurs ni vaincus. Il faut choisir entre la volonté de victoire et la résignation à la défaite. Notre choix est fait.

M. Jules Siegfried au nom de l'Union des Associations d'Alsace-Lorraine a proclamé que l'Alsace-Lorraine est française, qu'elle doit et veut le redevenir et qu'il faut qu'elle le redevienne, qu'il le faut pour elle, pour la France et pour le monde, sans quoi il n'est pas de paix véritable qui soit possible.

Les déclarations des deux représentants des doctrines d'opposition, M. Albert Thomas et M. Denys Cochin, ont produit une sensation profonde.

M. Albert Thomas, parlant « sans mandat de son parti, mais avec la certitude de rester fidèle à toute la tradition socialiste », a déclaré s'associer à cette manifestation parce qu'il veut, à cette heure de guerre, « affirmer bien haut sa conviction qu'au-dessus des divergences politiques légitimes, l'union nationale demeure, pour la victoire de la France, une nécessité, et, pour les Français, un devoir, devoir envers le pays, devoir envers l'humanité, dont le sort est inséparable du salut de notre patrie ».

Socialistes, nous avons dit notre horreur des conquêtes. Nous voulons exiger les réparations de droit, et d'abord la réintégration de l'Alsace-Lorraine dans l'unité française. Nous avons proclamé que la paix ne pouvait être juste ni durable si tous les peuples n'étaient pas appelés à disposer librement de leur sort. Nous avons dit notre espérance, notre certitude que les nations devraient s'astreindre ou s'il le faut, être contraintes au respect des règles communes conformes à la justice.

Mais est-ce là une paix socialiste

N'est-ce pas la paix que veulent tous les Français d'aujourd'hui ? N'est-ce pas celle que conseillaient les plus nobles traditions de la vieille France ? « Votre Majesté, disait Vergennes au roi, ne peut vouloir dans le monde que l'ordre et la justice, et son trône est comme un tribunal institué par la Providence pour faire respecter les droits et les propriétés des souverains. »

De même, la France républicaine et révolutionnaire proclame depuis plus d'un siècle le droit de toutes les nations à vivre libres et égales en droit.

Et c'est le peuple de France enfin qui demain, s'il demeure uni dans le chaos d'un monde décomposé par la guerre, voudra parfaire le triomphe de la justice.

La guerre impose à tous l'union des volontés. Elle impose à tous le mutuel respect. Elle commande : « Comprenez-vous les uns les autres. »

Mais, pénétrez Français, jusqu'au fond de vous-mêmes ; examinez vos pensées ; confrontez vos espérances. Alors, par cet effort commun de conscience, l'union naîtra de vos cœurs pour le sublime effort que la France demande encore.

M. Denys Cochin, au nom des chefs du parti conservateur après avoir appelé de tous ses vœux la réalisation d'une union entre tous les citoyens, qu'il croit possible parce qu'il n'y a pas entre eux de divergences dans le dévouement à la cause commune, en a proclamé la nécessité pour que la paix soit bien une paix française :

D'autre part, nous souhaitons pour nous-mêmes et pour l'humanité la fin de la guerre ; mais la tempête déchaînée par l'Allemagne ne peut pas se terminer sans garanties d'avenir. Ce n'est pas une trêve que nous voulons ; c'est la paix. Et l'expérience historique est là pour nous instruire : la paix sans l'Alsace ne peut être qu'une trêve.

M. Adolphe Carnot, président du parti « l'Alliance républicaine et démocratique » a insisté sur la désannexion sans condition de l'Alsace-Lorraine.

M. René Renoult, chef du parti radical-socialiste a dit quelles sont les raisons que nous avons, aujourd'hui plus que jamais, de tenir, de croire et d'espérer :

Tenir, il le faut, dites-vous justement. Qui donc serait assez criminel pour conseiller une défaillance ? Qui oserait dire que la menace de domination, le péril de servitude sont moins graves aujourd'hui qu'aux premières heures de l'agression ?...

Aussi ne pas tenir, ou tenir moins bien serait une déshonorante folie, un lamentable suicide !

Croire et espérer aussi, nous le devons plus que jamais.

Pour avoir moins de foi dans la sainteté de notre cause et de confiance dans l'issue de la lutte, il faudrait que d'épaisses ténèbres vinssent soudain cacher à nos yeux la grande œuvre de libération et d'indépendance, dont notre destinée historique nous impose le lourd fardeau, mais nous réserve aussi l'éternel honneur.

Enfin, **M. Georges Leygues**, ministre de la marine, a pris la parole au nom du gouvernement :

Nous nous sommes assemblés pour renouveler le pacte d'union qui a fait notre force et pour affirmer de nouveau devant le monde notre implacable volonté de vaincre.

Chez tous les belligérants à l'arrière des fronts se livre une immense bataille.

Elle n'est pas soumise aux lois de la science militaire.

C'est une bataille politique et morale, une bataille de sentiments et d'idées. Elle peut être décisive.

L'ennemi sait qu'il a perdu militairement la guerre et il s'efforce de gagner par ses diplomates, par ses agents de défaite et de trahison la victoire que nos héroïques soldats lui ont arrachée. N'ayant pas pu nous battre sur les champs de bataille il veut nous réduire par l'indiscipline et le découragement,

La lutte des fronts intérieurs est commencée.

A la fin de la cérémonie la devise de l'Union des Grandes Associations Françaises « *Toute la France debout pour la victoire du droit* » s'est trouvée splendidement exprimée en un fragment de la pièce de M. François Porché : *Les Butors et la Finette*, représentée par la troupe du Théâtre Gémier, Mme Simone et M. Gémier en tête.

⁂

Deux séances consultatives ont été tenues les jours suivants entre les délégués parisiens de l' Union des Grandes Associations » et ceux de province, venus à cet effet et parmi lesquels figurent en premier rang des membres de l'Université, échanges de vues et abouti à des vœux dont on ne saurait douter qu'ils aboutissent à de prochaines réalisations. Parmi les plus intéressants rapports, citons ceux de M. Letixerand, secrétaire général de La Conférence au Village, sur la Propagande dans les villes, les villages et les milieux industriels ; de M. Sautter, sur l'heureuse influence moralisatrice des Foyers du Soldat au front ; de Mme Avril de Sainte-Croix sur la propagande par les œuvres féminines ; de M. Louis Forest sur les restrictions et la production.

A NOS LECTRICES
Originaires d'Alsace Lorraine

Nous nous proposons de consacrer notre numéro du 2 mars prochain à l'Alsace-Lorraine. Nous prions à ce propos nos lectrices nées en Alsace-Lorraine ou de familles Alsaciennes Lorraines de vouloir bien nous adresser, avant le 24 février, un résumé de quelques lignes exprimant leurs sentiments sur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

Au Parlement

LE PROJET DE LOI SUR LES PENSIONS MILITAIRES

Dans sa séance du 5 février, la Chambre a adopté, à l'unanimité, le projet de loi sur les pensions militaires auquel a été ajouté un nouvel article, proposé par la Commission, en faveur des mutilés qui ne peuvent reprendre leur ancien métier et sont soumis à un réapprentissage.

Un article additionnel de M. Ferdinand Morin, député d'Indre-et-Loire, relatif au paiement des pensions à l'étranger, a été disjoint du projet de loi, malgré un exposé très net de son auteur ; mais le sous-secrétaire d'Etat à la guerre a affirmé que le Gouvernement s'inspirera, dans le règlement qui fixera l'application de détail de la loi, des préoccupations traduites dans cet amendement.

EN FAVEUR DES REFORMES N° 2.

En fin de discussion de ce projet de loi, l'honorable rapporteur M. Lugol, s'est fait l'interprète de la Commission en plaidant la cause des réformés n° 2.

« Ce projet, a-t-il dit en substance, va « être transmis au Sénat, qui l'étudiera un « certain temps ; puis nous aurons à l'exa- « miner à nouveau. Je demande que, d'ici « la promulgation de la loi, l'indemnité « temporaire accordée une première fois à « un réformé n° 2 soit renouvelée automa- « tiquement et que l'on n'oblige pas celui « qui l'a déjà touchée, à faire une nou- « velle demande qui n'aura son effet, le « plus souvent, que quelques mois plus « tard. »

Voilà la première étape franchie par un projet de loi si anxieusement attendu par tous ceux qui souffrent de la guerre dans leur cœur ou dans leur corps. Nous devons rendre hommage à ceux qui y ont collaboré avec le très vif désir de faire une loi humaine, généreuse, une véritable loi de **reconnaissance.**

M. le Sous-Secrétaire d'Etat Abrami, M. Lefas, le distingué président de la Commission des pensions civiles et militaires ; M. Pierre Masse, le précédent rapporteur, qui a rédigé un travail énorme et inspiré d'un réel souci de justice et d'humanité ; enfin M. Lugol qui a eu l'honneur de faire triompher, devant la Chambre, le projet de la Commission dans ses points les plus essentiels.

Espérons que le Sénat aura à cœur d'examiner dans un très bref délai le projet qui va lui être soumis et que bientôt nous aurons un texte parfait, digne des grandes infortunes qu'il sera appelé à soulager, sinon les héroïsmes qu'il ne pourra prétendre récompenser.

M. C.-M.

N. B. — Je répondrai avec plaisir — et directement — à toutes les demandes de renseignements concernant l'application de la loi instituant les pupilles de la Nation.

M. C.-M.

LIVRES NOUVEAUX

Responsabilités et but de guerre. En marge des livres diplomatiques par Ch. Danielou (Flaguière), prix 6 fr.

La femme polonaise. Esquisse historique par Halka Ducraine (Perrin), prix 3 fr. 50.

La révolution russe vue par une Française, par Marylie Markovitch (Perrin), prix 3 fr. 50.

L'art et la manière d'accommoder et de raccommoder civ'lots et poilus, par Georges Fabri. Préface de Léon Frapié, dessin d'Ad. Willette (Perrin), prix 2 fr.

Messages de la Psyché. Entretiens initiatiques par O. de Bezobrazow (édition de la propagation initiatique), prix 5 fr.

Un Français en Extrême-Orient au début de la guerre, par André Bellessort (Perrin), prix 3 fr. 50.

Education domestique de la femme et rénovation sociale, par le Dr Roussy (Delagrave), prix 4 fr. 50.

Souvenirs d'un écolier alsacien, de 1860 à 1866, par Ch. Wagner (Berger-Levrault) Paris et Nancy, prix 0 fr. 75.

Comment la République de Mulhouse s'est donnée à la France, par Christian Pfister (Berger-Levrault), prix 0 fr. 75.

Lorraine ! Alsace ! par L. Arnbruster (Bib. d'Alsace-Lorraine, Paris), prix 0 fr. 75.

La question d'Alsace-Lorraine, par Whitney Warren citoyen américain, membre de l'Institut.

La création de la Marseillaise, par A. de Dietrich (Bib. d'Alsace-Lorraine), prix 1 fr.

The 4th year in Belgium. Seven weeks in Italy, par Paul Kellogg (Publication de la Croix-Rouge américaine, Paris.

La carrière coloniale de Blaise de la Mage, par Ad. Guigue (Champion et Lorgis).

Conférences d'Education Municipale

La première des « Conférences préparatoires au vote municipal à l'usage des futures électrices » de la série organisée par les soins de Mme Juliette-François Raspail, Secrétaire générale de l'*Union Fraternelle des Femmes* a eu lieu Dimanche dernier, avec un magnifique succès. La salle était comble d'un public en grande partie nouveau dans les réunions féministes. Les orateurs, Mme Amélie Hammer, Présidente de l'U. F. F. ; M. Jules Siegfried, M. Cruppi, M. Louis Marin, ont été écoutés et applaudis avec ferveur.

La seconde conférence aura lieu Dimanche 17, à 4 heures précises, 16, rue de La Sorbonne. Président : M. le Docteur Bouillet, maire du 16e arrondissement. Sujet : *Rôle et administration des Communes* (Attributions des conseillers municipaux, généraux d'arrondissement).

Division du sujet : *Si les femmes votaient* : Mme Hélène Miropolsky, Avocat à la Cour ; *les Elections* : M. Et. Bébeillard, conseiller municipal de Paris ; *Le Maire*, ses fonctions, ses prérogatives dans les grandes villes et dans les villages : M. le Docteur P. Bouillet.

Programme de la séance suivante

Dimanche 24 Février

Ravitaillement de la Commune (Halles, marchés, entrepôts frigorifiques, etc...) — Président : M. Fiancette, Conseiller municipal de Paris ; *L'action des femmes-maires dans les régions usées* : Mme Casevitz-Rouff ; *Les Coopératives*, M. Daulé-Bacrel, Secrétaire général de la Fédération nationale des Coopératives.

N.-B. — Demandez le programme complet des Conférences :

A l'*Union Fraternelle des femmes* : siège social, 77, rue Blanche, Paris (9e arr.) ; propriétés générales : 11, rue Joseph Bara, Paris (6e arrond.).

A l'*Union Française pour le suffrage des femmes* : Secrétariat 55, rue de Strasbourg, Courbevoie.

A la *Ligue pour le Droit des femmes* : Ouvroir de l'Abbaye, 1, place Pigalle. Cantine-Ouvroir du 10e arrondissement, 50, rue du Château-Landon.

A la *Française* : Journal de progrès féminin, 17, rue de l'Annonciation (16e ar.).

Et distribuez-le à vos Amis.

Un Banquet Suffragiste pendant le Dernier Raid d'Avions sur Londres

La présidente de l' « Union Française pour le Suffrage des Femmes », siège social, 53, rue Scheffer, Paris, nous communique la lettre suivante de Mme G. Rudler, présidente du Groupe franco-anglais filiale de la société française. Cette lettre montre comment les femmes de caractère qui revendiquent le droit de vote pour mieux servir leur pays savent accueillir les bombes allemandes qui ont la prétention de déranger leurs réunions.

« Le Journal des Débats » a déjà publié ces documents en les accompagnant de commentaires élogieux pour nos amies Anglaises et pour Mme G. Rudler, éloges auxquels nous nous associons de tout cœur.

« 30 janvier 1918.

« Lundi dernier a eu lieu au Lycéum Clud un grand dîner pour fêter l' « Enfranchisement of Women » en Angleterre. On m'a demandé d'y assister et de faire un petit speech sur le suffrage international. J'ai accepté, je vous envoie mon petit discours et la liste des toasts.

« Au moment du dessert, le canon commença à gronder ; c'était un raid d'avions, un des plus forts que nous ayons eus. La Présidente se leva et pria les personnes qui avaient peur, de se retirer. Une seule quitta sa place ; tout le monde resta calme et les discours se succédèrent au son du canon et de deux ou trois bombes assez proches. C'eut été un beau spectacle pour des antiféministes qui prétendent que les femmes sont conduites par leurs nerfs, que de voir là une centaines de femmes réunies et en toilette de soirée, rester calmes et dignes pendant tout le raid et faire à tour de rôle leur discours sans aucune émotion. (Pendant ce temps, des foules affolées s'engouffraient dans le teube, et à mon retour, je vis des scènes pittoresques : des familles entières couchées sous les voutes ou empilées sur les marches.) Le raid ne s'est terminé qu'à deux heures du matin... »

Voici le texte du discours prononcé par Mme G. Rudler.

« Mesdames, Messieurs,

Comme Présidente du Groupe de Londres de l' « Union Française pour le Suffrage », groupe composé de membres français et anglais, je tiens à apporter ici l'hommage de la France féministe à nos sœurs anglaise qui viennent de remporter un si beau triomphe et au Parlement anglais qui vient d'accomplir un acte de haute justice. Dans sa politique intérieure comme dans sa politique extérieure, la noble nation britannique vient de montrer une fois de plus, la nation généreuse, libérale et chevaleresque dont les Alliés sont fiers.

L'histoire du féminisme international est une longue et douloureuse histoire. Je n'entreprendrai pas de la retracer devant vous, Mesdames, ce serait raconter la bataille devant les généraux qui viennent de la gagner. Cette histoire je l'ai trouvée résumée d'une façon saisissante à Londres même, il y a deux ans dans l'ouvré d'un sculpteur de génie, le sculpteur serbe Meshovic. Son exposition était consacrée aux femmes. On y voyait les mères et les veuves, les victimes de toutes les guerres,

remaniées en tous pays ; mais ce qui frappait le plus, c'était, dans le fond de la salle, le projet du monument à la Paix. Ce monument était soutenu par des rangées de colonnes et ces colonnes c'étaient les statues des femmes de toutes les nations ; femmes amaigries, haves, à l'expression désespérée, cariatides lamentables portant sur leurs épaules et sur leur tête baissée le monument futur de l'humanité. La grande paix future aura pour base les souffrances des femmes. N'est-il pas symbolique que ce monument ait été conçu par un artiste d'une des petites nations les plus injustement éprouvées par la guerre.

C'est qu'en effet, ceux qui ont compris les droits des nations faibles, comprennent les droits de tous les faibles. Ils savent que l'antiféminisme, l'impérialisme, l'autoritarisme, le militarisme, tous les « brutalismes » (y compris celui que nous entendons ici ce soir de raid), forment un seul bloc qui peut avoir pour frontispice : « La force prime le droit. »

Aussi Mesdames, votre victoire, après celle des Américaines, des Suédoises, des Danoises, etc., nous montre que peu à peu le voile se lève, l'aube paraît. Nous entrons dans des temps nouveaux où l'homme et la femme vont travailler côte à côte dans la joie et la fraternité. Lorsque toutes les femmes de tous les pays auront acquis le droit de cité, alors seulement je croirai à la paix universelle. D'abord, parce que la femme a plus que l'homme le sens des réalités, parce que son règne sera celui de la bonté, de la pitié, de la tendresse si nécessaires dans les rapports humains ; mais surtout parce que les hommes en consacrant le droit des femmes auront consacré le principe d'une justice supérieure et réalisé dans toute sa plénitude cette loi fondamentale du progrès humain : « Right is above might », le Droit prime la Force.

Héroïnes du Jour

CULTIVATRICES DAUPHINOISES

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article de l'éminent géographe, R. Blanchard : « Grenoble et sa région » *dans la* Revue de Paris *du 15 février* :

« Celles-ci, il est banal de le répéter, ont été véritablement extraordinaires. Il n'est guère de communes de la région où l'on ne puisse citer un ou deux cas de labeur surhumain à leur actif. A Saint-Maximin, une femme, seule avec un enfant de dix ans, fait valoir une exploitation de 10 à 12 hectares, comportant des vignes, entretient un cheval, deux bœufs, six vaches, et rien ne souffre. A Lans, une autre, aidée d'un vieillard de soixante-quinze ans cultive ses terres et garde une quinzaine de têtes de gros bétail. Autour de Grenoble, les ménagères de la banlieue qui se rendent chaque matin au marché pour la vente de leurs produits, rentrées chez elles vers dix heures en guise de repos empoignent la charrue. La Société d'Agriculture de Grenoble a eu, la première en France, l'idée de décerner un diplôme d'honneur aux femmes qui ont remplacé les hommes à la culture, et l'on ne saurait croire à quel point cette modeste récompense a touché celles qui l'ont reçue ; l'on compte bien faire décerner plus tard à quelques-unes de ces héroïnes la décoration du Mérite agricole, distinction dont on pourra dire qu'elle n'aura jamais autant honoré l'ordre qui en sera l'objet. »

NOTES SUR LA MUSIQUE

Le 8 Février, au profit de « L'Association pour la Protection des Veuves et des Orphelins de la Guerre », deuxième matinée de la Section Musicale du Lyceum.

Une foule brillante et empressée avait répondu à l'appel des dévoués organisateurs et comme de coutume des artistes de qualité firent un succès de cette matinée :

Mlle Suzanne Tessier, bien disante, avec une voix chaude et prenante, Mme Messager, pianiste d'une parfaite maîtrise au goût musical raffiné ; Mlle Cerceau, violoniste dont nous ne saurions trop louer l'archet vigoureux et l'intensité expressive.

Mme la princesse de Faucigny-Cystria interpréta avec un rare bonheur les œuvres de Lucien de Flagny. Sa voix souple, mise au service d'un art consommé, a fait d'une piécette délicate comme « Le Bateau sur le Lac » un petit chef-d'œuvre précieusement poétique. La gaieté nuancée, l'entrain, le brio déployés dans les compositions naïves, « Rondel », « Le Fils du Roy » ont soulevé l'auditoire.

Louise Lamarre-Lambert.

La Presse et les Femmes

Le vote des femmes, par Félix Gaberit. (« Le Journal ») :

« Si la guerre nous a déjà mis à même d'apprécier les services que la femme a rendus à la collectivité, il est probable que l'après-guerre nous permettra de les estimer à une plus juste valeur.

« Justement, la mentalité de la femme apparaît comme éminemment propre à hâter cette tâche, que nous souhaitons tous, des décisions promptes, de l'activité agissante. N'est-elle pas admirablement préparée, par son labeur quotidien pas les mille petits problèmes qu'elle doit résoudre tous les jours à donner, sur une foule de questions, un avis juste, clair ? Ne pourra-t-elle orienter, par là même, la responsabilité gouvernementale vers les solutions les plus pratiques le jour où le droit de vote lui aura fourni les moyens de faire prévaloir, dans les futurs cahiers de la démocratie, quelques-unes de ses vues ou de ses méthodes de travail et d'organisation ? »

Il faut être féministe par T.-L. Planque. (« La Femme ») :

« Ainsi le féminisme se trouve non seulement en pleine évolution, mais en pleine conquête ; nous ne pouvons pas nous refuser à le considérer avec tout le sérieux qu'il mérite. Il n'est plus, à présent, la doctrine de quelques femmes exceptionnelles par l'intelligence ou par la volonté qui ont quelquefois payé de leur bonheur familial l'audace de leurs revendications sociales. Son triomphe obligatoire va nous en faire bénéficier et nous ne devons pas en profiter dans l'inconscience ; il nous faut nous mettre à la hauteur du mouvement social : **il nous faut être féministes.**

« Si vous saviez comme je m'étonne moi-même d'en arriver à cette conclusion ! Il y a bien peu d'années, il ne m'aurait pas semblé possible de m'exprimer ainsi. J'aurais cru vous engager à déserter votre devoir immédiat, vous attirer hors du foyer...

« Aujourd'hui je ne peux plus penser ainsi. Puisque nous sommes loin une nouvelle aurore, Madame, il faut nous demander ce que nous devons nous-mêmes quand cette aurore paraîtra. »

« La Française » qui depuis onze ans combat pour que le féminisme arrache la femme à ses devoirs de mère, d'épouse et de maîtresse de maison, voit avec joie les réfractaires (il faut bien le dire) se rallier à ses théories. Elle ne peut que les encourager à persévérer dans la voie du progrès.

Guerre à l'Alcool

M. CLEMENCEAU CONTRE L'ALCOOLISME

Le bulletin de l' « Alarme » reproduit la préface de l'ouvrage du Dr Jacquet, paru en 1912, et signée de M. Clémenceau, aujourd'hui président du Conseil. Cette page n'a — hélas ! — rien perdu de son actualité, et semble même curieusement prophétique :

« En un temps... d'universelle réformation, on pourrait s'étonner, écrivait M. Clémenceau, il y a six ans, que, le fléau dénoncé, ses origines reconnues, ses effets exposés de toutes parts, l'action individuelle semble frappée d'impuissance, tandis que l'Etat si fortement armé, demeure spectateur indifférent d'un mal auprès duquel les grandes épidémies de jadis ne sont plus que des épisodes vulgaires du drame commun d'humanité. Il n'est pas jusqu'à l'horreur même des plus sanglantes batailles dont l'effet meurtrier ne soit ici dépassé. »

Et M. Clémenceau sommait alors l'Etat de faire « son devoir, tout son devoir, pour arrêter d'une façon définitive l'invasion du fléau destructeur ». Nul doute qu'il se souvient aujourd'hui de ces fortes paroles, et que, comme l'écrit M. Jean Finot, « M. Georges Clémenceau, qui bénéficie actuellement des plus larges moyens d'action, ayant jamais été confiés à un homme d'Etat français, ne sache procurer à sa patrie les bienfaits qu'envisageaient avec tant de clairvoyance, son génie de sociologue et ses appréhensions de grand patriote ».

Le bulletin du reste est à lire tout entier.

♣

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. Jean Finot.

Chronique des Œuvres et Institutions

BOURSES DE LYCEES

Les examens pour la délivrance du certificat d'aptitude aux bourses d'internat, de demi-pensionnat et d'externat dans les lycées et collèges de jeunes filles auront lieu le 21 mars au chef-lieu de chaque département. (Il n'y a pas de bourse pour Paris et le département de la Seine.) On s'inscrit du 1er février au 1er mars à la Préfecture de la Seine (annexe de la rue Mabillon, 3), en produisant une demande sur papier timbré, un engagement de payer le surplus de la pension, l'acte de naissance et un livret scolaire. L'obtention du certificat ne confère pas de droit absolu à la bourse. Une commission siégeant au Ministère, classe les demandes par ordre de mérite suivant les titres produits à l'appui. Les aspirantes doivent avoir, au 1er octobre de l'année de l'examen, moins de 13, 14, 15, 16 ou 17 ans pour chacune des cinq séries correspondant aux cinq classes de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

SYNDICAT DES CAISSIERES COMPTABLES

Le Syndicat des femmes caissières comptables employées aux écritures et employées de commerce a donné le 9 décembre sa dix-huitième réunion annuelle, présidée par M. G. Mesureur. M. Hurzelin a fait une conférence sur ce sujet : « Pourquoi la France vaincra » et Mme Blanche Schweig a exposé les revendications professionnelles dont principalement la semaine anglaise pour les employés comme pour les ouvrières.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Voici la liste des prochaines et dernières conférences de la Ligue de l'Enseignement :

Mercredi 20 Février : M. Georges Lecomte, *La Houille, le Minerai et la Paix du Monde.*

Vendredi 22 Février : M. Ferdinand Buisson, *Impressions d'Amérique.*

Mercredi 27 Février : M. Emile Hinzelin, *La Victoire du Droit et la Désannexion de l'Alsace-Lorraine.*

Vendredi premier mars : Mme Avril de Sainte-Croix, *L'Education véritable de la Jeunesse.*

Mercredi 6 Mars : M. Jean Bernard, *Les Enfants Héroïques pendant la Guerre.*

Vendredi 8 Mars : M. Zuzovic, *Rapports Intellectuels de la France et de la Serbie.*

Mercredi 13 Mars : M. Ernest-Charles, *Le Rôle des Instituteurs après la Guerre.*

Vendredi 15 Mars : M. Brieux, *Soldats Aveugles.*

Mercredi 20 Mars : M. Henri-Robert, *Les Grandes Heures de la Guerre.*

Vendredi 22 Mars : M. Edmond Rostand. *Une Heure de Poésie.*

Tous les Lundis, à 4 heures trois quarts, *Feuilletons parlés* de M. Camille Le Senne, sur le *Grand Répertoire des Races Latines* (de Corneille à d'Annunzio) avec Auditions.

ECHOS

Le patriotisme et les chaussures.

En Angleterre, la hauteur des tiges de chaussures est désormais limitée par ordre du conseil de l'armée, et il sera interdit d'acheter, de vendre ou d'offrir des bottines plus hautes que 175 millimètres.

L'Académie de Médecine de Paris a également tonné contre les chaussures hautes, mais ce sont les talons et non plus les tiges qui ont encouru ses foudres. M. le professeur Quenu et M. le Dr Ménard ont une fois de plus montré les dangers de la marche sur hauts talons pour l'hygiène féminine et par suite pour la race. Il serait heureux que le patriotisme eût enfin raison de la fausse esthétique et de la vanité qui jusqu'ici ont seules entretenu cette mode coûteuse et déraisonnable.

Les Américaines et la guerre.

La ligue nationale des femme aux Etats-Unis fait savoir que 1.266.061 femmes sont employées maintenant dans les usines de guerre.

Décorations anglaises.

Le gouvernement britannique a mis à la disposition du Gouvernement français un certain nombre de décorations pour les soldats et pour les dames qui ont rendu des services à l'armée.

La vie chère.

L'indemnité de vie chère allouée aux ouvrières est légèrement augmentée depuis le 21 janvier. Elle sera désormais de 1 fr. par jour pour celles qui touchaient 0 fr. 75, et de 0 fr. 75 pour les apprenties qui ne recevaient que 0 fr. 50.

Il y a des domestiques sans emploi.

On prétend que les domestiques sont impossibles à trouver ; cependant la statistique de l'office départemental de placement accuse seulement 90 offres pour 237 demandes d'emploi de domestiques hommes et 775 offres pour 784 demandes de femmes.

Carrières Féminines

CONGRES DU GENIE CIVIL

Du 18 au 23 Mars prochain se tiendra à Paris un très important Congrès Général du Génie Civil.

Par les hauts patronages obtenus, par le nombre déjà considérable d'adhérents inscrits et surtout par leurs qualités et leurs éminentes situations dans toutes les branches de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce Français, on peut juger de l'importance des travaux de ces assises nationales et de la compétence avec laquelle seront rédigés les rapports à présenter par les 10 sections qui composeront ce Congrès, œuvre essentiellement patriotique qui permettra de solutionner pratiquement « les Problèmes de la Production Nationale » qui doivent se résoudre pour armer la France en temps utile contre « les cartels que l'ennemi renforce dans l'espoir de nous ruiner sans merci » comme l'indique avec raison, l'appel s'adressant à tous les industriels, ingénieurs, administrateurs, financiers, aux commerçants et agriculteurs exclusivement français.

Parmi tous ceux-ci il y a actuellement un grand nombre de femmes vaillantes qui courageusement se sont mises à la tête des maisons et entreprises abandonnées forcément par leurs pères, leurs maris, leurs fils combattant pour nous.

En prenant part à ce Congrès, en y collaborant activement, vous augmenterez, Mesdames, vos connaissances techniques et pratiques indispensables pour la bonne gestion des affaires par laquelle seulement vous assurerez le succès à vos tâches multiples.

Je suis même persuadé que vous serez en mesure d'apporter sur beaucoup de points les fruits de votre expérience déjà acquise.

C'est pourquoi, nous considérons comme un devoir de vous engager vivement à adhérer à ce Congrès et à en suivre assidûment les séances plénières et des sections auxquelles vous vous inscrirez selon vos préférences et vos compétences spéciales.

En vous adressant, Mesdames, au Secrétariat du Congrès siégeant à l'Hôtel des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche (9e), vous y trouverez tous renseignements utiles.

La qualité de Membre titulaire s'acquiert par un versement de 25 francs.

Jules Zébaume,
Conseiller honoraire du Commerce Extérieur.

CONSEILS ET EXEMPLES

Lettre d'une abonnée habitant un de nos grands ports de commerce :

« ... Je profite de l'occasion pour vous dire combien j'apprécie la *Française* et combien son rôle est bienfaisant. Elle m'a été personnellement d'un très grand secours. Elevée dans une famille très bourgeoise c'est-à-dire (malheureusement) ennemie du travail de la femme, j'y ai puisé la volonté nécessaire pour me créer une vie de travail indépendante — et, car je crois que l'avenir est de ce côté, c'est vers l'industrie que je me suis portée.

Sans autre bagage qu'une instruction sérieuse (et la sténo-dactylographie) j'occupe depuis cinq mois une place de fondé de pouvoirs dans une blonderie — ce poste avait toujours été occupé par un homme, et j'ai été, je dois hélas l'avouer, assez mal accueillie par le personnel (entièrement masculin)... Le tout était de tenir... j'ai tenu...

Pécuniairement la situation qui paraît-il n'est nullement exceptionnelle, est jolie : Appointements, indemnités, etc., m'ont fait, pour les mois de début une moyenne de 350 francs par mois. Une jeune secrétaire de 21 ans occupée dans un atelier voisin gagne 500 francs par mois... Dites bien à vos lectrices que l'avenir est dans l'industrie et le commerce... l'erreur commune est cependant de se croire suffisamment lestée lorsqu'on sait un peu de dactylographie — sans instruction sérieuse on s'enlise invariablement dans des places de second ou troisième ordre — l'essentiel est surtout de tâcher d'acquérir des qualités d'initiatives auxquelles la femme répugne encore un peu... il faut leur apprendre, non seulement à se guérir de la *peur des responsabilités* mais encore à les rechercher...

C. L.

ECOLE HOTELIERE

Une école hôtelière féminine s'est créée à Besançon. Elle a été inaugurée en présence de M. Famechon, directeur de l'office national du Tourisme et de M. le Dr Meillon, représentant du Touring Club de France. Ce dernier a fait aux élèves du cour hôtelier une conférence sur l'avenir des hôtelières. Un déjeuner auquel assistait M. le Préfet du Doubs, a été servi par les élèves.

TOUJOURS L'ENSEIGNEMENT MENAGER

Le Conseil municipal a adopté la proposition de M. Rollin, tendant à la création d'un cours de préapprentissage à l'école de filles de la rue de Pontoise. Le cours comportera 20 heures de travaux manuels, 2 heures de dessin, de coupe et d'assemblage, 3 heures de dessin appliqué aux travaux à l'aiguille, 3 heures de travaux pratiques de ménage.

(C'est fort bien, mais nous ne pouvons pas ne pas remarquer que malgré le titre d'école professionnelle, *ces cours ne préparent les élèves à aucune profession déterminée).*

ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES

Concours d'admission de 1918.

Les épreuves du concours d'admission à l'école centrale des arts et manufactures commenceront le mercredi 20 mars 1918.

Les demandes d'inscription pour ce concours seront reçues au secrétariot de l'école *avant le premier mars.* Toute demande qui parviendrait après cette date ne pourrait être accueillie.

Les épreuves écrites ne seront pas éliminatoires.

Le programme détaillé des connaissances exigées pour l'admission à l'école a été modifié pour le concours d'admission de 1918 (voir *Journal officiel* du 4 septembre 1917, page 6975).

Les *demandes de bourse* devront être déposées par les candidats à la préfecture de leur département avant le 20 mai 1918.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT

Avis concernant les concours d'admission à l'institut national agronomique et aux écoles nationales d'agriculture de Grignon, Rennes et Montpellier en 1918.

1° *Concours d'admission à l'institut national agronomique.* — Les épreuves écrites de ce concours auront lieu les jeudi 21 mars, vendredi 22 et samedi 23 mars 1918.

Les candidats non militaires subiront ces épreuves, à leur choix, soit à Paris, dans un local qui sera ultérieurement désigné, soit en province, dans les hôtels des préfectures d'Alger, Angers, Lyon et Toulouse.

Les candidats militaires subiront obligatoirement ces épreuves : à Paris, pour les candidats en provenance des armées ; dans celui des centres, désignés à l'alinéa précédent, le plus rapproché de leur dépôt, pour les candidats en provenance des dépôts.

Les épreuves orales auront lieu à Paris les 8, 9, 10 et 11 avril pour les candidats militaires, les mêmes jours et jours suivants pour les candidats non militaires.

2° *Concours d'admission aux écoles nationales d'agriculture.* — Les épreuves écrites auront lieu les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 mars 1918.

Les candidats non militaires subiront ces épreuves, à leur choix, soit à Paris, dans un local qui sera ultérieurement désigné, soit en province dans les hôtels des préfectures d'Alger, Angers, Lyon et Toulouse.

Les candidats militaires subiront obligatoirement ces épreuves : à Paris pour les candidats en provenance des armées; dans celui des centres, désignés à l'alinéa précédent, le plus rapproché de leur dépôt, pour les candidats en provenance des dépôts.

Les épreuves orales auront lieu à Paris les 11 et 12 avril pour tous les candidats militaires, les mêmes jours et jours suivants pour les candidats non militaires ayant demandé à subir ces épreuves à Paris.

Les dates des examents oraux à Toulouse et à Lyon pour les candidats non militaires ayant indiqué ces centres seront fixées ultérieurement.

Il est rappelé que les demandes des candidats, établies conformément aux indications du programme officiel, devront parvenir au ministère de l'agriculture (direction de l'agriculture, bureau de l'enseignement agricole) *avant le premier mars* 1918, *terme de rigueur.*

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Ouverture d'un concours pour le recrutement du personnel féminin des bureaux des services centraux ou d'arrondissements.

Un concours pour 30 postes de dames employées des bureaux des services centraux ou d'arrondissements des chemins de fer de l'Etat aura lieu à Paris, les 14, 15 et 16 mai 1918.

Les demandes accompagnées des pièces réglementaires doivent être présentées avant *le premier avril* 1918. Passé cette date, aucune demande d'inscription ne sera acceptée.

Les candidates faisant partie du personnel permanent des chemins de fer de grande et petite ceinture, du contrôle commun ou de l'une des grandes compagnies de chemins de fer français, ne peuvent être admises à concourir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le directeur des chemins de fer de l'Etat (service du personnel, 20, rue de Rome, à Paris).

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Avis relatif à l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges (premier degré), les écoles normales primaires et les écoles primaires supérieures.

Une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges (premier degré), les écoles normales et les écoles primaires supérieures s'ouvrira, pour les aspirants, le lundi 22 avril 1918, au chef-lieu de chaque académie.

Le modèle choisi pour l'étude d'après un moulage en plâtre (première épreuve de sous-admissibilité) sera porté à la connaissance des aspirantes par la voie du *Journal officiel* avant l'ouvertue de la session.

Pour être inscrites, les aspirantes devront adresser, *du 18 février au 26 mars 1918 au plus tard,* au recteur de l'Académie où elles résident une demande rédigée sur papier timbré à 60 centimes et accompagnée de leur acte de naissance.

Il est rappelé qu'aux termes du décret du 21 février 1910, les aspirantes doivent être âgées de vingt ans accomplis au 1er janvier de l'année où a lieu l'examen. Aucune dispense d'âge n'est accordée.

C. L.

INITIATIVES EN FAVEUR DES RESTRICTIONS

SEANCES DE « LA VIE MOINS CHERE »

Ecole Nationale des Economies et de l'Epargne

Siège Social : 14, Quai Malaquais

Séances du Dimanche 17 Février 1918

Ces séances comprennent une conférence sur les économies, des expériences de cuisine pratique et pour la plupart une partie artistique.

A Paris :

2e arr., 20, rue Etienne-Marcel, 4 h. ; 10e arr., rue l'Echiquier Prolongée, 4 h. ; 12e arr., 16, rue de la Brèche aux Loups, 4 heures ; 13e arr., 123, rue de Patay, 4 heures ; 15e arr., Rue Fondary, Ecole Professionnelle, 4 heures ; 15e arr., 13, rue Saussure, 4 heures ; 17e arr., 48, rue Saussure, 4 heures ; 19e arr., 9, rue Jomart, 4 heures ; 20e arr., 31, rue Etienne Dollet, 4 heures.

Banlieue :

Vitry Port, Salle des Fêtes de la Mairie, 3 heures.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro de nouveaux renseignements sur notre Ligue pour les Restrictions qui est en bonne voie.

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'EDUCATION

La Section d'Education du Conseil national des Femmes françaises s'est réunie le samedi 9 février, 26, rue Vavin, sous la présidence de Mme Kergomard.

La Section a examiné un substantiel rapport — fourni par six institutrices de Seine-et-Oise — sur le projet de loi relatif à l'enseignement post-scolaire des adolescents. Tout en approuvant unanimement le principe d'un enseignement post-scolaire obligatoire, la Section fait cependant — avec les auteurs du rapport des réserves, sur certains points : inégalité de la durée des études pour les garçons et poru les filles, enseignement de l'instruction civique, du droit usuel et de l'économie politique aux garçons seulement. La question étant d'ailleurs fort importante et d'un intérêt tout à fait pressant, il est décidé qu'une réunion supplémentaire aura lieu pour la discuter, le jeudi 21 février à 13 heures, chez Mme Leven, 26, rue Vavin (VIe).

Compte rendu de l'Assemblée Générale

GROUPE DE PARIS

L'Assemblée Générale du Groupe de Paris a eu lieu le samedi 9 février au Musée Social, 5, rue Las Cases, sous la Présidence de Mme de Witt-Schlumberger.

Dans son allocution la présidente insiste avec la chaleur d'une profonde conviction sur la nécessité pour les suffragistes françaises d'apporter une consécration plus complète à la cause et à la propagande du suffrage féminin qui est à la base de toutes les autres réformes nécessaires. Nous usons, dit-elle, nos forces contre tous les fléaux de l'alcoolisme, de l'immoralité, de la mortalité infantile, etc., et les résultats sont inadéquats aux efforts dépensés. Pourquoi ? Parce que nous manquons de l'autorité nécessaire que le vote seul nous donnera. Nous devons donc reprendre avec vigueur la campagne pour le suffrage et lui faire malgré la guerre, une large place au milieu des autres préoccupations au lieu de lui faire une place trop souvent secondaire peu en rapport avec son importance. Ce n'est pas ainsi qu'ont agi les Anglaises et les Américaines, nos amies suffragistes, pour aboutir au succès.

Un Message aux femmes anglaises est voté à l'unanimité pour les féliciter de leur victoire qui donne le suffrage intégral à 6 millions de femmes anglaises.

La Présidente annonce la création à la Chambre du Groupe des droits de la Femme présidé par notre ami M. Jules Siegfried et en rappelle la composition qui nous donne grand espoir pour l'avenir. Nous devons arriver à ce que les hommes soient fiers de nous aider au lieu de considérer leur adhésion au suffrage féminin comme un acte de courage.

Il est ensuite procédé à l'élection du Groupe de Paris. La plupart des membres du Comité Central qui faisaient aussi parti de celui de Paris ont décidé de donner leur démission pour faire place à de nouveaux membres, ce qui ne les empêche pas, d'après les statuts, d'assister aux séances du Comité de Paris.

Mme Brunschwieg, en l'absence de Mme Rebour, Secrétaire générale, empêchée met au courant des questions du Congrès.

Pour l'Enseignement post-scolaire, Mme Rebour est nommée rapporteur.

Pour le Suffrage dans les milieux ouvriers Mme La Mazière sera rapporteur.

Pour le travail des enfants dans les usines, le rapport sera fait par Mme Brunschvicg.

Toutes les personnes qui auraient des renseignements intéressants et basés sur des faits à donner sur ces trois questions sont priés de les envoyer à leurs rapporteurs.

Mlle Guiot, retenue par ses occupations professionnelles d'ingénieur dans les usines de Saint-Chamond étant empêchée de venir parler des *Volontaires Agricoles* qu'elle a fondée l'année passée, Mme Brunschwieg explique en quelques mots en quoi consiste cette très intéressante initiative dont il a déjà été fait mention dans « La Française ».

La Présidente annonce et recommande le *Cours Préparatoire au vote municipal* organisé par l'Union Fraternelle des Femmes, et le cours de M. le Professeur Barthelemy sur *la Femme dans la Société politique.* Tous les deux ont lieu à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, 16, rue de la Sorbonne.

La Présidente annonce que pour supprimer des dépenses et de la peine inutile et pour connaître exactement les membres du Groupe de Paris il ne sera plus envoyé de convocations pour les réunions de l'U. F. S. F. qu'aux seules personnes ayant payé leur cotisation en 1917 *ou* 1918. *Prière d'en prendre note.*

L'Assemblée générale étant terminée, le Comité du Groupe de Paris, se réunit pour réélire son Bureau. Mme Suzanne Grinberg ayant donné sa démission par suite de ses trop nombreuses occupations, Mme de Witt-Schlumberger accepte d'être nommée Présidente, mais seulement jusqu'à la fin de la guerre.

Fédération Féministe du Sud-Ouest

La Fédération féministe du Sud-Ouest a désormais un organe officiel, le « Droit humain », dont le premier numéro vient de paraître (prix 0,25). Le demander à M. Persigout, Talence (Gironde).

COURRIER DES LECTEURS

Mme Louise Compain. — Mme Dellet de Versailles, parente de Godin nous écrit : « Nous avons vivement apprécié l'excellent article de M. Compain sur l'Enseignement de la jeunesse après la guerre. Toutes ces idées nous les partageons et ne saurions mieux dire ; nous avons été très touchées aussi pour ses citations de Godin, Owen, Fourrier pour « La Science sociale », dont dépendra la vie du pays. »

Mme O. L. (Le Havre). — Merci pour votre lettre et votre propagande.

Mme le Dr Mulon. — Merci mille fois pour le présent et l'avenir.

Iann Karmor. — Merci de votre intéressante communication.

Mlle A. C. (Périers). — « La Française » n'a pas de capital et vit au jour le jour de ses recettes et des dons et subventions de ses amis. Merci de tout cœur de votre propagande.

Mme L. de F. (Nice). — Nous avons transmis votre lettre à Mme Compain. Il ne serait pas correct que « La Française » publie les communications adressées à l'U. F. S. F. pour les rapports de son congrès **avant le congrès**, autrement que sur la demande du bureau de l'U. F. S. F.

Mme de Crisnoy. — Excuses pour le retard de l'insertion causé par l'abondance de l'actualité.

Mlle Lepetit. — Rassurez-vous sur l'orientation du journal. Il sera répondu à vos objections. Je pense au fond, comme vous et l'auteur aussi. La cause du malentendu tient à la forme des conclusions qui n'a pu être remise au point comme il était souhaitable. L'auteur est un jeune savant de grande valeur.

Souscription au Budget de "La Française"

EXERCICE 1917-1918

Deuxième liste

Mme la baronne Clauzel	100
M. Lefeuve	4
Mme Long	50
Mme Pichon-Landry	50
Miss Barney	50
N. I.	20
Mlle Blanc	1 50
Mme Moll Weiss	10
Anonyme de La Rochelle	9
Mme Buhler	4
Mlle Bourdenet	10
Mme Delbende	2
Mlle Forsans	4
Dr B.	100
Mme Rossolin	100
Lieutenant Lecomte	4
Mme Remember	100
Mlle Mayer	4
Mme Legrelle de Ferrer	12

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE pour petit travail de bureau de 2 heures à 6 heures, deux après-midi par semaine dame ou demoiselle ayant bonne écriture et beaucoup d'ordre.

Faire offres par lettre en indiquant prétentions, et donnant toutes références : Bureau de « La Française », 17, rue de l'Annonciation, Paris (16e). Joindre spécimen écriture anglaise, ronde, etc.

MAMAN serait désireuse de se voir recommander pensionnat sérieux, près Paris, où à bonnes conditions lui seraient faites pour deux garçonnets de dix ans.

Renseignements par lettres initiales S. G. Bureaux de « La Française ».

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m. en face de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Geslis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris-Ve.

POULES (Aviculture moderne artificielle, 40 bis, rue Marcadet, PARIS) NOURRITURES p. poules, canaux, serins, etc.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Cafés — Thé — Maté

Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions en Province

ALIMENTATION

pour Régime Diététique

FARINEUX, MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1867, 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine. Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres

Riz, Semoules, Tapiocas, etc.

Conserves militaires

Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-88

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

ECOLE ROY

rue Lagrange

PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.

Cours GRATUITS et cours répétés. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

La gérante : Jane MISME.

Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 11, r. Mabillon.